Le CESE s'exprimera sur les enjeux de la prévention en matière de santé



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 13/02/2012

Saisine liée : LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SANTÉ

Un projet d'avis présenté lors de la séance plénière du 14 février

Projet d'avis présenté le 14 février par MM. Jean-Claude Étienne et Christian Corne, au nom de la section des affaires sociales et de la santé, présidée par M. François Fondard.

En dépit d'index de santé globalement bons, la France connait des inégalités sociales et régionales, une mortalité prématurée plus élevée et une espérance de vie sans incapacité plus faible que dans d'autres pays de l'Union européenne. Dans ce contexte, la large diffusion d'une véritable culture de prévention constitue la pierre angulaire d'une nouvelle politique de santé. Le succès de la prévention repose sur une réelle implication des citoyens et de la collectivité afin de garantir des conditions de vie et de travail « saines ».
Le CESE préconise des rendez-vous de prévention réguliers, une diffusion plus efficace des messages, le renforcement de la formation et une gouvernance rénovée associant l'ensemble des ministères, en dehors du seul champ de la santé. La prochaine loi de santé publique devra traduire cette ambition en ciblant, en hiérarchisant et en évaluant les objectifs de prévention.

Jean-Claude Etienne, rapporteur du projet d'avis : «*La prévention ne peut relever uniquement du ministère de la Santé ! Nous souhaiterions une organisation centrale interministérielle pour la conduire. Elle prendrait ainsi en compte les autres composantes: l'environnement, le travail ou l'éducation, comme cela existe dans les pays nordiques. Ils disposent tous d'une organisation centrale, ainsi que d'instances régionales pour décliner la prévention.* »

Conférence de presse à 12h00. Pour plus d'information presse@lecese.fr

La plénière (ouverte au public) débutera à 14h30. Pour plus d'information contact@lecese.fr

© - copyright CESE - Novembre 2026